



Département du Cantal - Mairie de Jaleyrac  
tél : 04/71/69/70/12 - fax : 04/71/69/74/19  
mail : mairie.jaleyrac@wanadoo.fr

## **BUDGET PRINCIPAL** **BUDGET PRIMITIF 2024**

### **Présentation brève et synthétique**

L'article L 2313-1 du Code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur demande et sur le site internet de la commune : [jaleyrac.fr](http://jaleyrac.fr)

#### **La commune de Jaleyrac gère trois budgets :**

- le budget général qui retrace les activités communales ;
- le budget annexe au budget général, le budget lotissement les bouleaux,
- le budget du service assainissement ;

M. le Maire

## **Le Budget primitif de la commune**

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion communale, il est élaboré par le Maire en tant qu'autorité exécutive, et est adopté par le conseil municipal dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale souhaitée. Il rend compte des prévisions de recettes et de dépenses pour une année en fonctionnement et en investissement.

Le budget une fois voté, permet au Maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues. Il doit en principe tout prévoir et devrait se suffire à lui-même.

### **Les décisions**

La priorité donnée au budget est de **réaliser le maximum d'économies** pour compenser la stabilité des dotations et ne pas augmenter les taux d'imposition.

1. Le budget de la commune doit rembourser des emprunts conséquents sur 2024 ce qui bloque les investissements et la capacité d'autofinancement. Après avoir mis en pause les investissements sur le budget principal en 2023 afin de reconstituer la trésorerie, l'équipe municipale souhaite entreprendre des projets de grande envergure en 2024 qu'elle pourra couvrir par l'emprunt et les subventions à venir.
2. Une majorité des travaux d'entretien (terrain, voirie et bâtiments) sont réalisés par les agents communaux de façon à réduire les coûts.

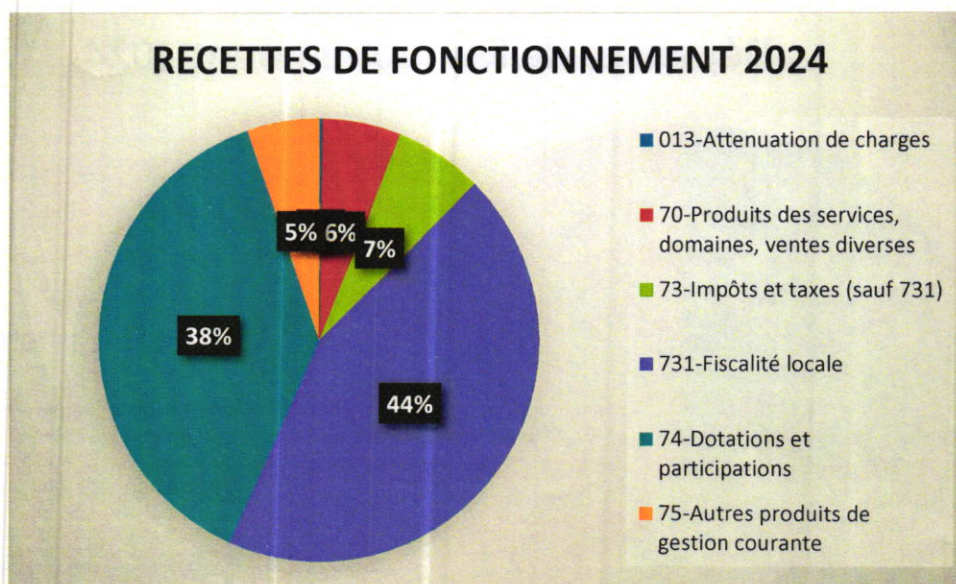
### **Fonctionnement**

**Les recettes prévisionnelles de fonctionnement** 2024 s'élèvent à 448 367.00 €. Elles sont principalement constituées par les produits de services (25 750.00 €), le produit des impôts et taxes (226 979.00 €), les dotations (170 828.00 €) soit un total de **448 367.00 €**. Il est à noter cette année, comme sur l'année 2023, que les bases prévisionnelles des impôts locaux ont été augmentées par l'État d'environ 3%, ce qui porte l'augmentation totale sur deux ans à environ 8%.

Détail des recettes par chapitre :

#### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 000.00
70	Produits des services, domaines, ventes	25 750.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	29 128.00
731	Fiscalité locale	197 851.00
74	Dotations et participations	170 828.00
76	Produits financiers	10.00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>448 367.00</b>



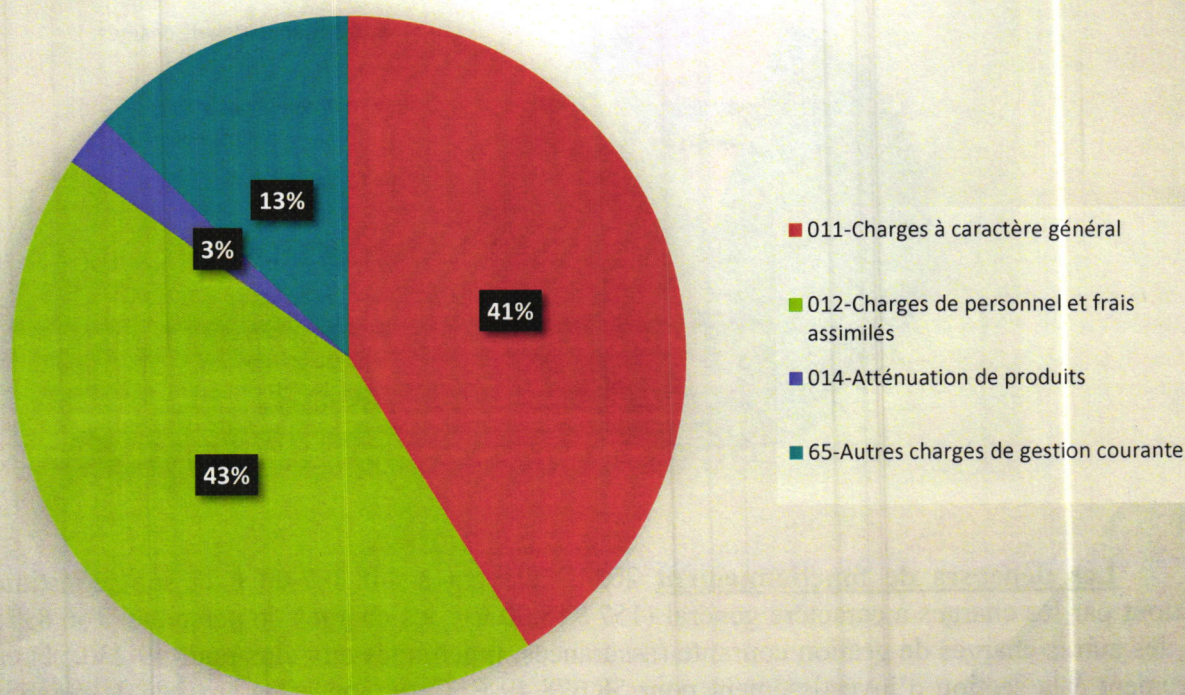
**Les dépenses de fonctionnement** 2024 s'élèvent à 448 367.00 € et sont constituées surtout par les charges à caractère général (157 945.00 €) ; les charges de personnel (166 837.00 €), les autres charges de gestion courante (assurances, indemnités aux élus pour 49 230.51) et le virement à la section d'investissement pour 58 678.49 €. Cette année les charges de personnel sont en augmentation, dû à la revalorisation du point d'indice global, ce qui impacte toutes les dépenses de personnel. De plus, la commune supporte sur ses frais les nouvelles primes versées aux agents, notamment la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Détail des dépenses par chapitre :

#### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	157 945.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	166 837.00
014	Atténuations de produits	9 570.00
65	Autres charges de gestion courante	49 230.51
66	Charges financières	5 600.00
023	Virement à la section d'investissement	58 678.49
68	Dotations aux amortissements et provisions	506.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>448 367.00</b>

## Dépenses de fonctionnement 2024



## Investissement

**Les recettes d'investissement** attendues pour l'année 2024 s'élèvent à 247 657.08 €.

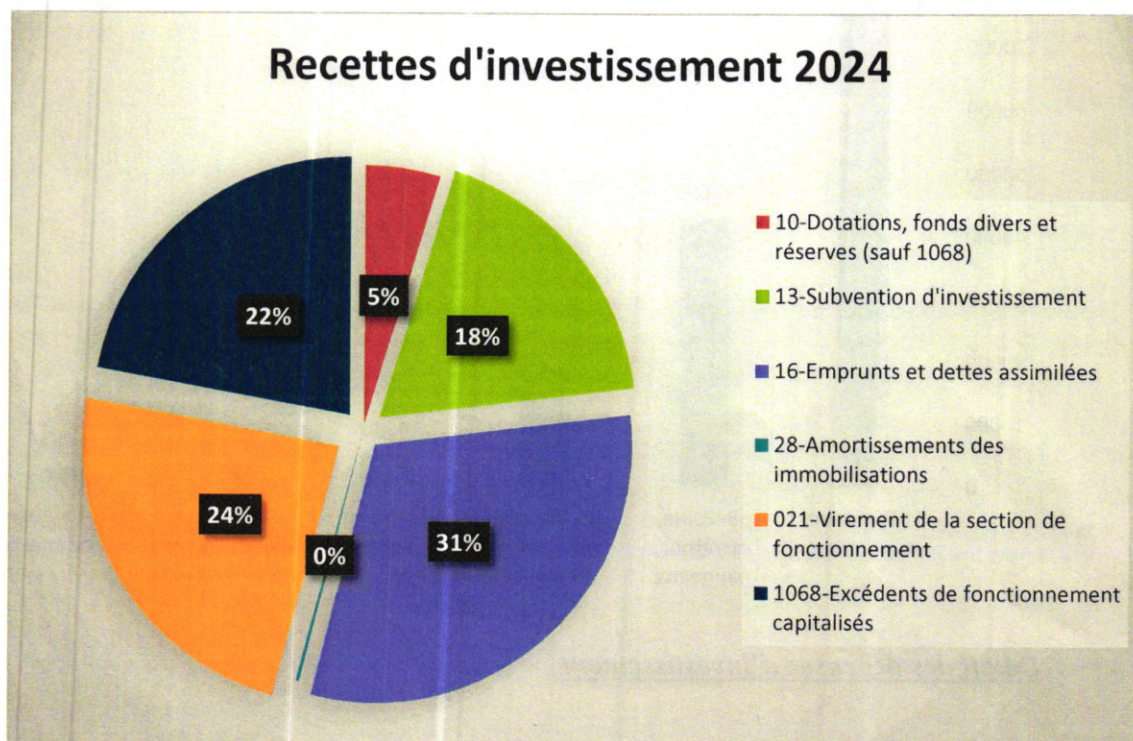
Elles sont constituées principalement par de l'emprunt à hauteur de 76 500.00 €, des subventions d'équipements en attente de versement pour 45 531.650 €, par les excédents de fonctionnement capitalisés pour 54 840.94 €, le virement de la section de fonctionnement pour 58 678.49 €, et des subventions d'investissement pour 45 531.65 €.

Détail des recettes d'investissement :

### RECETTES

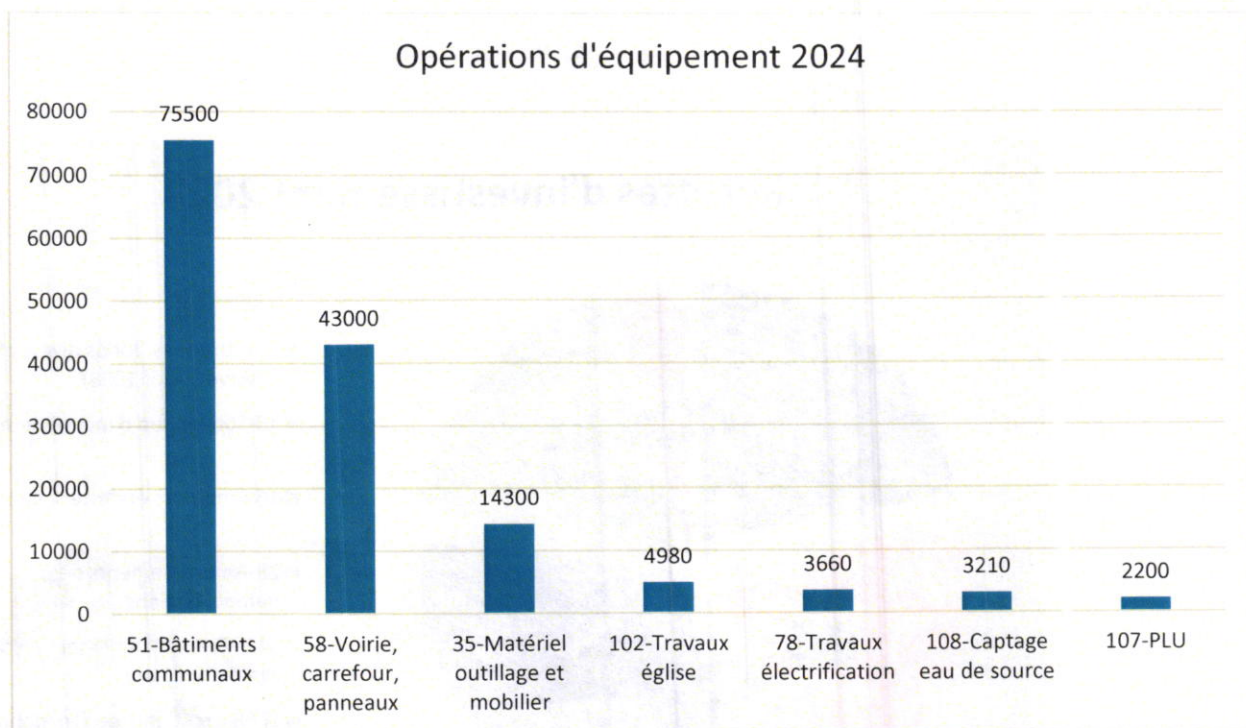
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	45 531.65
16	Emprunts et dettes assimilées	76 500.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 600.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	54 840.94
021	Virement de la section de fonctionnement	58 678.49
040	Opérations d'ordre transferts entre sections	506.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>247 657.08</b>

## Recettes d'investissement 2024



**Les dépenses d'investissement** s'élèvent à 247 657.08 € avec le solde d'exécution reporté, ci-dessous le détail des opérations d'équipement prévues cette année :

- **Opération n°102** - Prévision de 4 980.00 € avec la réfection des abat-sons de l'Église St-Martin ;
- **Opération n°107** – Modification simplifiée du PLU communal pour modifier la destination de certaines granges agricoles en bâtiments d'habitations pour 2 200.00 € ;
- **Opération n°108** – Etude de la Chambre d'Agriculture sur la possibilité de capter et acheminer l'eau d'une source d'Embrassac non utilisée à des fins de constitution d'un service d'eau non potable à destination d'exploitants pour 3210.00 € ;
- **Opération n°35** – Acquisitions de divers matériels et mobiliers, tels qu'un nouveau four pour la cuisine de la cantine de Lavaurs ou l'installation de caméras de vidéosurveillance sur les équipements du camping pour 14 300.00 € ;
- **Opération n°51** – Réfection du bâtiment et mise en valeur de la fontaine salée de Jaleyrac, et réfection de l'appartement communal situé au-dessus de la mairie pour 75 500.00 € ;
- **Opération n°58** – Mise en sécurité de certaines portions de voiries sur la commune pour un montant de 43 000.00 € ;
- **Opération n°78** – Travaux de remplacement des globes fluos des éclairages publics par des LEDS moins consommatrices d'énergie pour 3 660.00 €.



#### Détail des dépenses d'investissement

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	15 410.00
204	Subventions d'équipement versées	3 660.00
21	Immobilisations corporelles	15 300.00
23	Immobilisations en cours	113 300.00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 350.00
001	Solde d'exécution section investissement	74 637.08
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>247 657.08</b>

#### Données & chiffres

**Endettement de la Collectivité** : encours au 01/01/2024 :

Le capital restant dû sur les deux emprunts contractés sur le budget principal est de 107 076.39€

Il va être remboursé cette année : 24 003.86 € en capital et 1354.87 en intérêts.

Sur le budget lotissement les bouleaux le capital restant dû au 01/01/2024 est de 176 666.69 €.

**Taux d'imposition 2024 : Rappel : Il n'est pas prévu d'augmentation des taux par la collectivité mais les bases d'imposition sont relevées d'environ 3% par l'État.**

- taxe d'habitation - Taux figé à 20.04 % base 79 900 = 16 012 €
- taxe foncière propriétés bâties base 256 400 x 37.81 % = 96 945 €
- taxe foncière non bâties base 20 000 x 111,68% = 22 336 €

**soit une somme encaissée de 135 293.00, majorée de certains autres produits €**

**Effectifs de la collectivité :**

5 emplois techniques 1 à temps complet, 4 à temps non complet.

1 emploi administratif à 19 heures/semaine.